



Le 30 mars 2023

TABLE DES MATIÈRES

COÛT DE LA VIE

M. McKee

L'hon. M^{me} Shephard

M. McKee

L'hon. M^{me} Shephard

M. McKee

L'hon. M. Steeves

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque

L'hon. M. Higgs

M. Bourque

L'hon. M. Allain

M. Bourque

L'hon. M. Allain

L'hon. M. Allain

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

POINT LEPREAU

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

M. K. Chiasson

L'hon. M. Higgs

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee

L'hon. M. Allain

ÉNERGIE NB

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Higgs

M. Coon

L'hon. M. Higgs

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee

L'hon. M. Higgs

M. McKee

L'hon. M. Higgs

[Traduction]

COÛT DE LA VIE

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les gens du Nouveau-Brunswick ayant un revenu fixe souffrent à cause du coût de la vie qui augmente, du coût du logement qui augmente et du coût de l'électricité qui augmente, mais le gouvernement Higgs, au titre de son budget, les laisse tomber. Pour ce qui est de l'aide au revenu destinée aux personnes handicapées, le budget les laisse aussi tomber. Pour les bénéficiaires de l'aide sociale, le budget rate la cible. Nous savons que les taux d'aide sociale au Nouveau-Brunswick sont les plus bas du pays et que les bénéficiaires vivent bien au-dessous du seuil de la pauvreté. Si on regarde ce qui se fait à l'Île-du-Prince-Édouard, on constate que les gens y touchent presque le double — une personne seule reçoit presque le double de la somme qu'une personne seule reçoit au Nouveau-Brunswick.

Le gouvernement a indexé les taux d'aide sociale, ce qui est une bonne chose, mais il a raté la cible en n'augmentant pas d'abord les taux. Les taux sont donc perpétuellement indexés, ce qui cause des difficultés financières aux personnes recevant de l'aide au revenu. Cela ne leur permet pas de sortir de la pauvreté, et cela ne leur donne pas les meilleures chances de prospérer. Alors, que fait le gouvernement pour sortir ces personnes de la pauvreté et leur donner les meilleures chances de réussir?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je suis reconnaissante de la question, parce que nous savons que le gouvernement a accompli beaucoup. Je sais que nous pouvons faire plus, mais nous ne pouvons pas tout faire en même temps. Permettez-moi de parler de ce que nous avons accompli. Nous avons affecté plus d'argent aux gens du Nouveau-Brunswick à faible revenu que, vraiment, quiconque d'autre l'a fait. Les mesures que nous avons mises en place jusqu'à maintenant au titre de la réforme représentent un investissement de 22,6 millions de dollars, et il est prévu qu'elles auront une incidence sur les soutiens fournis à près de 29 000 personnes du Nouveau-Brunswick, dont des enfants.

Par ailleurs, je sais — je sais — qu'il y a beaucoup de discussions entourant le revenu de base, le salaire minimum et des choses du genre. Nous nous penchons sur de telles questions, en particulier en ce qui concerne les personnes handicapées. Toutefois, nos partenaires du fédéral élaborent un programme pour les personnes handicapées ; donc, nous devons voir ce qu'ils feront avant de pouvoir en fait y ajouter quelque chose ou déterminer si nous avons même besoin de l'ajouter. Même si nous comprenons la question et que je suis consciente que de nombreuses personnes du Nouveau-Brunswick éprouvent des difficultés, nous avons accompli de nombreuses choses pour les aider.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Merci, Madame la ministre.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, encore une fois, le gouvernement compte sur le fédéral pour venir en aide aux gens du Nouveau-Brunswick, et les parlementaires du gouvernement n'agissent pas. Ils disent que la somme de 22,6 millions a été affectée pour les réformes, et qu'ils ont un autre 19 millions environ dans leur budget, comme nous l'avons entendu la semaine dernière de la part du ministre des Finances. Toutefois, ce qu'il en coûtera pour sortir de la pauvreté les bénéficiaires d'aide sociale — seulement pour les apporter au seuil de la pauvreté —, c'est 185 millions de dollars. Donc, la réduction de la pauvreté doit être une priorité du gouvernement. C'est la bonne chose à faire, de donner aux gens les meilleures chances de réussir.

La réduction de la pauvreté touche aussi d'autres secteurs dans la province où il y a des besoins. Par exemple, la réduction de la pauvreté peut aider à fournir un meilleur accès à l'éducation, aux soins de santé et à un mode de vie sain. Elle mène à des taux de criminalité plus bas et à des communautés plus sûres, et elle permet d'augmenter les dépenses de consommation et de stimuler l'économie. Elle permet aux gens de s'en sortir et elle aide la province dans son ensemble, Monsieur le président. Alors pourquoi le gouvernement ne prend-il pas le problème plus au sérieux et ne lutte-t-il pas contre la pauvreté au Nouveau-Brunswick?

L'hon. M^{me} Shephard (Saint John Lancaster, ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale, PC) : Monsieur le président, je suis une députée élue de l'Assemblée législative depuis 2010, et pendant presque toute cette période, je me suis occupée de la Société d'inclusion économique et sociale. Il s'agit d'un effort bipartite, qui a commencé avec le premier ministre Shawn Graham, qui s'est poursuivi sous la direction de David Alward, qui a été poursuivi par Brian Gallant et qui se continue sous la direction de notre premier ministre actuel. La SIES a proposé et mis en oeuvre un certain nombre de réformes, et je suis si reconnaissante d'avoir fait partie de deux gouvernements différents qui ont travaillé afin d'améliorer la vie des gens vivant dans la pauvreté. Ce ne sera jamais suffisant pour les parlementaires d'en face, Monsieur le président.

Vous savez, je vais dire ici aujourd'hui que nous savons qu'il y a plus à faire et que nous sommes disposés à accomplir le travail. Nous faisons avancer les choses chaque fois. Même tout récemment, nous avons exclu du calcul du revenu la pension alimentaire pour enfants. De plus, les enfants adultes qui vivent avec leurs parents peuvent maintenant garder leur revenu séparé de celui de leurs parents. Beaucoup de choses se produisent, Monsieur le président.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, les parlementaires du côté du gouvernement ne tiennent simplement pas compte des réalités avec lesquelles nous sommes aux prises dans la province. Je ne peux m'empêcher de penser à un homme qui est venu à mon bureau l'hiver dernier. Son électricité avait été coupée parce qu'il ne pouvait pas payer l'arriéré. En examinant ses factures d'électricité, on



Questions orales

pouvait voir que, au plus fort de l'hiver, il fermait le chauffage dans sa maison. La somme de 60 \$ par mois lui était facturée. Il dormait sous des couvertures sur son divan et ne pouvait pas payer une telle somme. Il avait un arriéré, et l'électricité a été coupée. Voilà le genre de réalités avec lesquelles des gens du Nouveau-Brunswick sont aux prises, mais le gouvernement n'en tient pas compte.

Aujourd'hui, nous avons une motion que nous avons présentée afin de remédier aux factures d'électricité des gens du Nouveau-Brunswick. Nous demandons au gouvernement d'éliminer la composante provinciale de la TVH des factures d'électricité des clients résidentiels. Il s'agirait d'une étape importante pour fournir une aide, en ce moment, en cette période difficile où le coût de la vie est à la hausse. Le gouvernement est-il prêt à écouter les gens du Nouveau-Brunswick et à donner suite à la motion?

L'hon. M. Steeves (Moncton-Nord-Ouest, ministre des Finances et du Conseil du Trésor, PC) : Merci, Monsieur le président, merci. Nous allons en fait débattre un peu plus tard aujourd'hui de la motion présentée par l'opposition. Je suppose que cet après-midi, lors de la journée de l'opposition, nous parlerons de la motion 30, de la situation concernant l'électricité et de la TVH sur l'électricité.

Toutefois, nous devons revenir aux mesures que nous prenons. Savez-vous quoi? Le député a indiqué que la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick allait encore une fois renaître après avoir été reléguée aux oubliettes de l'histoire — les oubliettes de l'histoire. C'est là où les Libéraux l'avaient mise. C'est là où le gouvernement libéral l'avait mise, Monsieur le président. Savez-vous quoi? Nous prenons constamment des mesures pour les gens de la province qui sont dans le besoin. Nous avons parlé du salaire minimum. Il augmentera une fois de plus le 1^{er} avril, soit ce samedi. Il augmentera encore d'un autre dollar, pour s'établir à 14,75 \$. Il s'agit d'une mesure remarquable qui aidera les gens du Nouveau-Brunswick. Au titre des initiatives menées dans le cadre de la réforme de l'aide sociale, encore une fois, les taux augmenteront de 7,3 % cette année. Les chiffres pour le ministère du Développement social sont à la hausse de...

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

[Original]

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, hier, le premier ministre nous a présenté le projet de loi 37 visant à modifier la *Loi sur les langues officielles*. L'opposition officielle est extrêmement déçue de ce projet de loi. Cette *Loi sur les langues officielles* a été adoptée dans le but d'avoir préséance sur les autres lois, parce qu'elle s'applique à toutes les lois provinciales.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Bien que la création du secrétariat semble être un pas dans la bonne direction — et il nous faudra voir les détails et son fonctionnement avant d'en être sûrs —, le fait d'éliminer l'obligation de réviser la loi tous les 10 ans n'est rien d'autre qu'une gifle au visage de la communauté francophone.

L'ancien premier ministre Bernard Lord a mis en évidence l'importance de la loi en présentant la révision aux 10 ans. Pourquoi le premier ministre actuel ne cesse-t-il pas de s'attaquer à la minorité francophone en affaiblissant la loi? Ne vous y trompez pas, le fait de supprimer ce mécanisme de reddition de comptes est un recul en ce qui concerne la loi. Le premier ministre maintiendra-t-il en place ce mécanisme, comme l'avaient fait ses prédécesseurs progressistes-conservateurs Lord et Alward? Les commissaires ont même suggéré d'effectuer la révision tous les cinq ans. Pourquoi l'éliminer en premier lieu? Pourquoi s'agissait-il d'un problème? Quel genre de gain est justifiable ici? Merci.

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, c'est vraiment décevant. Ce que nous avons mis en place, ce que je propose, c'est un modèle d'amélioration continue. Il ne s'agit pas d'une révision tous les 10 ans au sujet de sa pertinence en vue de tenter de combler les lacunes. Il s'agit d'un modèle qui revoit en fait les activités chaque jour. Il fait partie de nos obligations et engagement continus, et il est malheureux que les parlementaires d'en face ne puissent pas passer à un modèle qui nous permet d'avoir une plus grande harmonie dans notre province et d'assumer et de remplir nos obligations en ce qui concerne les deux langues officielles et le fait d'être servi dans la langue de son choix. Monsieur le président, il s'agit de notre obligation, et nous la renforçons en ayant en place un système qui en assurera la surveillance chaque jour.

Il est décevant que, devant cela, ce qui n'avait jamais été créé avant, l'opposition continue de trouver quelque chose pour se plaindre. Elle veut simplement parler de quelque chose. La mesure va dans une direction positive afin que la révision soit faite chaque semaine au lieu d'aux 10 ans. Merci, Monsieur le président.

[Original]

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Monsieur le président, hier, le député de Moncton-Est et ses collègues francophones nous ont fait comprendre deux choses, lors de leur entrevue avec les médias. Premièrement, le ministre de la Sécurité publique et ancien chef de l'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick a plus de pouvoirs que ces trois ministres réunis au sein du comité des langues officielles. Et, deuxièmement, le député de Moncton-Est doit se trouver un meilleur mécanicien qui arrêtera de lui raconter des histoires de fou.

C'est clair comme de l'eau de roche que le mécanisme de révision tous les dix ans n'empêche aucunement un gouvernement de réviser et de modifier la *Loi sur les langues*

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

officielles en tout temps. Leur argument d’hier n’est donc que pure foutaise. Ce que ce mécanisme fait, c’est ajouter à la responsabilité du gouvernement à l’égard de cette loi en y intégrant des commissaires experts et indépendants et des consultations transparentes.

Monsieur le président, j’ai envie d’écouter encore une fois le ministre de Moncton-Est utiliser sa logique farfelue pour justifier sa position selon laquelle ce projet de loi n’est pas un recul pour l’égalité des deux communautés. Allez-y, Monsieur le ministre ; je vous écoute.

L’hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, la seule foutaise, à la Chambre, vient de l’opposition. Encore une fois, aujourd’hui, nous voyons la politique de division du Parti libéral du Nouveau-Brunswick. Le projet de loi sera sur le parquet de la Chambre et nous allons en débattre. Monsieur le président, je peux vous dire d’emblée que le secrétariat est une bonne chose et qu’il va faire son travail.

S’il vous plaît, prenez le temps d’aller voir les personnes qui ont rédigé la loi en 2002 et de les écouter parler de leurs intentions. S’il vous plaît, faites votre travail et allez voir ces personnes et je suis sûr que, en 2002, ce n’était pas cela leur intention. Vous devrez donc revoir vos remarques faites maintenant à la Chambre. Merci beaucoup, Monsieur le président.

M. Bourque (Kent-Sud, L) : Cela tombe bien, Monsieur le ministre, étant donné que les organismes communautaires disent exactement comme moi en ce moment.

C’est invraisemblable de voir la perte de crédibilité de ce ministre. Il semble qu’un gros vent soit passé sur la plage pour effacer la ligne que le député de Moncton-Est disait avoir tracée dans le sable pour établir ses limites pour ce qui est des dossiers linguistiques.

Le député de Moncton-Est a vraiment prouvé que son parti est plus important que sa patrie. Cela me semble clair. Le ministre originaire de Neguac semble abonder dans le même sens : parti avant patrie. Pourtant, ces deux ministres ont la capacité de porter leurs culottes et de se tenir debout devant un tel recul ; en effet, c’est un recul.

Vous n’avez qu’à regarder notre collègue de Baie-de-Shediac—Dieppe, juste ici.

Monsieur le ministre, allez-vous prendre vos responsabilités au lieu de rester timidement dans votre coin et de continuer à perdre votre crédibilité auprès de la population francophone? Vous savez sacrément bien que les arguments que vous tentez d’apporter ne tiennent pas la route. J’interpelle le député de Baie-de-Miramichi—Neguac : Va-t-il se tenir debout? Merci.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

Le président (l'hon. M. Oliver) : À l'ordre.

[Original]

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Monsieur le président, la seule personne qui a perdu sa crédibilité, c'est le député de Kent-Sud, lorsqu'il était ministre de la Santé au sein du gouvernement Gallant. Moi, je peux vous dire que nous sommes en train de nettoyer les dégâts du fou, du député de Kent-Sud. Je peux vous garantir cela. En ce moment, c'est ce que nous sommes en train de faire.

Donc, Monsieur le président, en ce moment, nous sommes en train de mettre en place un secrétariat qui va travailler aux langues officielles jour après jour. Le gouvernement Gallant aurait pu, en tout temps, apporter des changements à la *Loi sur les langues officielles*. Il n'a pas fait son travail, Monsieur le président.

Ce sont là des députés qui travaillaient au sein du gouvernement Gallant. Susan Holt travaillait pour ce même gouvernement. C'est le même gouvernement. Donc, Monsieur le président, il y aura des élections en 2014.

(Exclamations.)

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : En 2024, il y aura des élections.

Monsieur le président, je peux vous garantir tout de suite qu'on va débattre de la *Loi sur les langues officielles* sur le parquet de la Chambre. Merci beaucoup, Monsieur le président.

[Traduction]

POINT LEPREAU

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. J'ai l'impression que le dossier de l'énergie est passé hier de 0 à 100 en l'espace de 45 minutes. Cela a commencé avec le ministre de l'Énergie qui a dit que les discussions avec OPG n'étaient que des affaires courantes. Cela s'est terminé avec le premier ministre qui a dit qu'il préparait une entente secrète avec l'entreprise de services publics de l'Ontario. J'imagine que c'est le sujet de conversation ce matin au refroidisseur d'eau à Point Lepreau. J'aimerais simplement obtenir le point de vue de la députée de Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest pour savoir ce que les membres de la communauté ont à dire à ce sujet. Je pense que les gens du Nouveau-Brunswick se demandent si cela leur coûtera de l'argent ou si nous ferons de l'argent.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Ma question pour le premier ministre ce matin est la suivante : Achetons-nous l'expertise de OPG ou vendons-nous le bien?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Ah, Monsieur le président, ce que nous aimons mettre le feu et l'alimenter et l'alimenter et l'alimenter. Nous parlons de sécurité énergétique. Nous parlons de la possibilité qui s'offre à nous. Nous parlons de la capacité d'avoir des PRM comme la voie à suivre. Nous savons qu'il y a deux provinces nucléaires au pays : l'Ontario et nous. Nous savons que l'Ontario compte de nombreuses installations et que nous en avons une. Nous n'avons pas besoin de faire concurrence à l'Ontario à mesure que nous progressons en ce qui concerne les PRM. Ils sont notre avenir.

Rien qu'une fois — une fois —, ce serait agréable d'entendre l'opposition parler de l'avenir et de la façon dont nous veillons à travailler avec des alliés. Y a-t-il un meilleur allié que l'Ontario au sein de l'industrie nucléaire? Comment parvenons-nous à un but commun concernant les PRM? Voilà l'avenir. Je sais que des gens pensent que nous n'en avons pas besoin non plus. Devinez quoi, Monsieur le président. Il y a quelques semaines, lorsque le vent soufflait, devinez ce qui était à l'arrêt. Les éoliennes ont dû être arrêtées parce que le vent soufflait trop fort. Il faisait -40 °C, et nous ne pouvions nous alimenter en électricité au Québec. Nous devons assurer notre propre sécurité énergétique, et nous devons bâtir un avenir avec des alliés pour que cela se produise. Nous avons des alliés ici au Canada.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est drôle que vous parliez de l'avenir. Nous attendons toujours votre stratégie énergétique, Monsieur le premier ministre. Voilà l'avenir, mais nous devons remédier aux enjeux en question aujourd'hui. Les besoins en électricité dans notre province ne font qu'augmenter. Nos infrastructures sont vieillissantes, et nous avons besoin d'un plan.

Vous parlez d'un secret. C'est drôle que j'aie aussi besoin de renseignements sur l'Ontario et que cela vous fasse en fait parler de Point Lepreau. Il y a une entente secrète qui se prépare en coulisses, et vous ne communiquez pas cette information aux gens du Nouveau-Brunswick. La question que nous posons est la suivante : Avons-nous besoin de l'argent? Est-ce la raison pour laquelle vous cherchez à conclure une entente secrète avec OPG? Voici ce que j'aimerais demander au premier ministre. Que voulez-vous exactement obtenir grâce à l'entente secrète?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, pourrions-nous faire rejouer la dernière réponse, car le député n'écoutait pas? Il était trop concentré sur sa prochaine — sur sa lecture.

L'argument derrière tout cela, c'est l'avenir énergétique, et je pense qu'il importe de parler d'avenir énergétique. Hier soir, j'ai rencontré l'ambassadeur américain au Canada, et nous avons parlé de sécurité énergétique. Savez-vous ce qui est différent relativement à la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

philosophie des États-Unis et que le premier ministre du Canada l'a apprise un peu à la suite de la visite du président Biden, je pense? Ce qui compte, en gros, c'est d'aider les industries à faire la transition et d'avoir de l'énergie verte à un prix que les gens ont les moyens de payer. Ce n'est pas de refiler le coût à chaque client dans chaque partie du pays et de le rendre incapable de payer son épicerie et son transport. C'est ainsi que procèdent les États-Unis. Ils disent : Gens de l'industrie, nous allons vous aider à changer la donne, mais nous ne pénaliserons pas le client.

Que faisons-nous? Nous augmentons le coût pour le client, puis nous nous demandons pourquoi cela s'est produit. Eh bien, Monsieur le président, nous nous questionnons à ce sujet. Si nous ne planifions pas un avenir où les coûts ne sont pas refilés au client, cela ne sera apparemment pas fait par ce groupe, car ils ne peuvent pas négocier avec leurs cousins à Ottawa, qui sont responsables de la situation. Toutefois, nous y remédierons, Monsieur le président.

M. K. Chiasson (Tracadie-Sheila, L) : Merci, Monsieur le président. Vous savez, Monsieur le premier ministre, je pense que la vraie raison pour laquelle vous voulez une entente secrète avec OPG, c'est parce que vous ne pouvez pas régler le problème. Bon, si j'avais à deviner, je penserais que vous tentez de trouver quelqu'un pour gérer Point Lepreau. Elle ne produit pas les résultats attendus depuis des années. Le directeur général en Ontario a été très clair. Il a dit que les dirigeants allaient conclure une entente commerciale avec notre province dans l'intérêt supérieur de l'Ontario. Je pense qu'ils pressent la province en disant : Si vous voulez que nous dirigions la centrale, vous allez devoir nous vendre une partie des actifs.

J'ai posé la question : Avons-nous besoin de l'argent, Monsieur le premier ministre? Pourquoi préparez-vous en fait une entente dans le secret et n'êtes-vous pas franc et transparent avec les gens du Nouveau-Brunswick? Je crois qu'ils ont besoin de savoir. Quels sont vos plans futurs pour Point Lepreau? À quel moment pouvons-nous nous attendre de voir votre plan énergétique pour le Nouveau-Brunswick?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, nous travaillons avec Énergie NB afin d'avoir une vision à long terme de nos besoins. Nous espérons que nous réussirons à atteindre une harmonisation sur ce que cela signifie. Lorsque nous parlons de OPG, qui compte de nombreuses centrales nucléaires, et de ses capacités, nous savons qu'elle peut nous offrir des renseignements. Elle peut nous offrir de l'aide sur la façon dont nous pouvons mieux gérer et exploiter Point Lepreau. Voilà qui s'inscrit dans la stratégie à long terme.

Par ailleurs, à quoi pourrait ressembler un partenariat dans l'avenir? Nous ne le savons pas, Monsieur le président, mais je suis sûr que le député d'en face, qui aime utiliser des « j'imagine », des « peut-être », des « je suppose » ou des « je pense »... Le fait est qu'il ne sait rien pour sûr.



Questions orales

L'idée, c'est que nous préparons une entente qui nous permettra d'avoir un avenir énergétique au Canada qui est harmonisé de sorte que nous ne nous fassions pas concurrence — nous nous appuyons sur la capacité nucléaire, qui sera assurément un acteur important en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie. Je sais que certaines personnes ici vont penser : Ah non, cela n'est pas nécessaire. Il s'agit peut-être des mêmes personnes qui fermeraient les lumières et espéreraient pour le mieux. Je ne suis pas l'une d'entre elles, Monsieur le président. Il y a une combinaison de solutions, comme nous en avons convenu hier soir avec l'ambassadeur. Merci, Monsieur le président.

[Original]

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, concernant les changements à la *Loi sur les langues officielles*, le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale et député de Moncton-Est s'est servi hier de l'analogie d'une voiture qu'on amène au garage. Il a dit qu'il suffit d'aller au garage lorsque la voiture a besoin de réparations.

Monsieur le président, je sais que, avec ma voiture, je dois faire de l'entretien préventif. De temps en temps, je dois faire faire la vidange d'huile, afin d'éviter d'avoir des problèmes de moteur. À tous les 100 000 km, je dois faire changer certaines courroies. En d'autres mots, je dois apporter ma voiture au garage pour éviter d'avoir de sérieux problèmes. Je sais une chose : Si c'est de cette façon que le député de Moncton-Est traite sa voiture, j'ai pitié de la personne qui achètera sa voiture usagée. Une chose est claire : Son argument et — peut-être — sa voiture ne tiennent pas la route.

Monsieur le président, c'est pour cette raison que ce mécanisme de révision de la *Loi sur les langues officielles* est si important. C'est pour voir les meilleurs experts se pencher sur la question tous les 10 ans. C'est pour s'assurer que nous avons la meilleure loi possible. Le ministre peut-il s'essayer de nouveau, pour mieux justifier sa position sur ces modifications de la loi?

L'hon. M. Allain (Moncton-Est, ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale, PC) : Merci beaucoup, Monsieur le président. Comme vous le savez, un mécanicien a besoin d'outils. Pour notre part, nous nous munissons d'outils. Nous avons une commissaire aux langues officielles, qui fait son travail et qui nous donne des conseils. Nous allons nous donner des outils avec le nouveau Secrétariat aux langues officielles. Ce dernier aura huit employés. Dans son budget, le ministre des Finances et du Conseil du Trésor a augmenté de 500 000 \$ le financement qui servira à ce secrétariat. Donc, nous nous munissons d'outils.

Le rapport Finn-McLaughlin aura une suite. Nous avons reçu des recommandations, et le secrétariat travaillera à leur mise en œuvre. Voilà l'objectif.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Donc, pour ma part, chaque fois qu'il est question de la *Loi sur les langues officielles*, si on a besoin de faire des changements, qu'on vienne les faire ici. L'objectif est de se munir d'outils et de favoriser l'amélioration de la loi. En ce qui concerne le fait d'enlever la révision de la loi tous les 10 ans, ce qui était l'intention en 2002... L'objectif, Monsieur le président, est toujours d'améliorer la loi, et nous nous donnons les outils pour le faire. Merci beaucoup, Monsieur le président.

ÉNERGIE NB

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, nous avons appris hier qu'Énergie NB négocie avec Ontario Power Generation pour lui vendre une participation dans Point Lepreau. Lors d'une réunion du Comité permanent des comptes publics, en janvier, on m'a dit que l'ancien collègue du premier ministre, chez Irving, Bob Youden, avait été embauché par le ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie pour fournir des conseils stratégiques sur Énergie NB et que, selon son contrat, il travaillerait à partir du Cabinet du premier ministre. Il a peut-être conseillé au premier ministre de vendre les centrales électriques d'Énergie NB. Ma question s'adresse au premier ministre. Depuis combien de temps est-il au courant de ces négociations visant à fournir à OPG une participation financière dans Point Lepreau, et pourquoi ne les a-t-il pas révélées au public?

[Traduction]

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Alors, Monsieur le président, cela a été dit par une personne qui n'a probablement pas négocié de tels enjeux depuis longtemps. Lorsqu'on négocie avec de grosses compagnies, on ne le rend pas public. On ne le crie pas sur les toits. Il est exagéré de parler de l'objectif des négociations, Monsieur le président. Nous ne savons pas ce à quoi cela ressemblera en fin de compte. Ce que nous savons, c'est que nous avons besoin d'un partenariat pour contribuer à faire avancer l'énergie dans notre province, ce qui n'est pas nécessairement différent de la façon dont nous allons gérer Mactaquac. Les gens peuvent se demander pourquoi nous avons besoin d'Hydro-Québec pour nous aider à remettre à neuf le barrage. Elle l'a fait, maintes et maintes fois. Voilà pourquoi on fait appel à des experts, pour obtenir de l'aide.

Je l'ai dit à de nombreuses reprises ici que OPG possède beaucoup d'expérience dans l'industrie nucléaire. Nous avons un réacteur, une installation. Donc, Monsieur le président, il est dommage que l'approche des gens d'en face soit si étroite, mais je comprends qu'ils n'ont pas été exposés à de grandes ententes commerciales au fil des ans. Alors il y aurait une certaine réticence à dire : Eh bien, nous pouvons le faire nous-mêmes. À mon avis, nous avons tous des leçons à apprendre de beaucoup de gens.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, hier soir, un commentaire a été affiché sur le site Web de Nouvelles Brunswick et de l'*Acadie Nouvelle*, où l'on



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

recommandait au gouvernement de vendre Point Lepreau, le barrage de Mactaquac et la centrale de Belledune puis de racheter l'électricité des nouveaux propriétaires. Est-ce une coïncidence? Je pense que non. Clairement, le gouvernement a un plan stratégique pour l'avenir de notre entreprise de service public, mais il ne nous le dévoile pas. Énergie NB appartient aux gens de notre province, Monsieur le président, et ses actifs sont des biens publics.

Le premier ministre ne dirige pas une société qui négocie des ententes avec d'autres sociétés. Il dirige la province. C'est différent. Il incombe au premier ministre d'être franc avec les gens du Nouveau-Brunswick avant que des ententes ne soient conclues. Le premier ministre tiendra-t-il un point de presse cet après-midi afin de pouvoir expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick le plan qu'il a pour l'avenir de notre service public d'électricité et de nos actifs?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, je pense que le chef du Parti vert devrait parler au député d'en face parce que l'un pense, l'autre présume et l'autre sait. Les deux pourraient probablement présenter la voie à suivre que les deux pourraient présumer être la bonne, peut-être.

Monsieur le président, nous travaillons à une stratégie à long terme avec Énergie NB, et nous adopterons cette stratégie dans l'intérêt supérieur des clients et verrons à ce que nous ayons les meilleurs tarifs et les tarifs les plus bas pour les clients. Toutefois, nous vivons à une époque où les coûts énergétiques sont à la hausse, des coûts énergétiques qui ont augmenté à cause des politiques fédérales. Nous savons qu'il y a un enjeu en Europe, et nous pouvons contribuer à la solution. De plus, contrairement aux États-Unis, il y a des coûts énergétiques que nous avons parce qu'on rejette les possibilités de transition que nous avons ici, au Nouveau-Brunswick, lesquelles pourraient améliorer les choses. Alors que d'autres pays, en particulier les États-Unis et la Norvège, utilisent des combustibles traditionnels afin de générer des recettes qui financent la recherche et le développement nécessaires pour maintenir bas les coûts énergétiques de la clientèle, nous restons là à y penser. Eh bien, Monsieur le président, de ce côté-ci de la Chambre, nous ne faisons pas qu'y penser, nous agissons.

M. Coon (Fredericton-Sud, chef, V) : Monsieur le président, le premier ministre ne fait que passer la rondelle. Avant qu'il mette à vendre les actifs de production d'Énergie NB dans une vente de garage ce printemps, il doit expliquer aux gens du Nouveau-Brunswick ce qu'il fait et pourquoi. La question est sérieuse et comporte d'énormes répercussions pour la province. Le premier ministre ne dirige pas une société où il faut négocier des ententes commerciales. Il dirige une province. Il s'agit d'une entité publique, et non d'une entité privée. Il s'agit d'actifs détenus publiquement qui sont exploités par notre service public d'électricité. Dans le cas de Point Lepreau, elle est responsable du deux tiers de la dette de 5 milliards d'Énergie NB.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il s'agit d'actifs détenus publiquement et ils sont exploités par notre service public d'électricité. Dans le cas de Point Lepreau, elle est responsable du deux tiers de la dette de 5 milliards d'Énergie NB. Quelle est la principale source de recettes d'Énergie NB? Les ventes d'électricité — qui provient de ses centrales. Si on les vend, la dette d'Énergie NB relèvera des contribuables. Encore une fois, je demande au premier ministre : Sera-t-il honnête avec les gens du Nouveau-Brunswick et tiendra-t-il une conférence de presse cet après-midi pour expliquer quels sont ses plans concernant Énergie NB et sa dette de 5 milliards de dollars?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Monsieur le président, n'est-il pas intéressant que, au moins, on reconnaisse qu'il y a un enjeu entourant une dette de 5 milliards de dollars? Voilà du progrès. Venant du chef du Parti vert, il s'agit de progrès parce que, habituellement, on ne reconnaît rien en ce qui a trait au fardeau de la dette. Je me demande toujours comment il gère son ménage.

Monsieur le président, dans cette situation, nous allons examiner les meilleures façons de garder les prix bas pour la clientèle. De penser à ne pas conclure d'ententes qui sont importantes pour nous afin d'obtenir les plus bas prix et de ne pas avoir recours à des pratiques d'affaires afin de nous assurer d'avoir les meilleurs prix pour la prestation de services à la clientèle... À mes yeux, il est en quelque sorte irréflecté de dire que nous n'ayons pas besoin de penser ainsi. Quand nous négocions avec quiconque — Hydro-Québec ou OPG... Ces gros joueurs peuvent nous couper l'herbe sous le pied. Nous allons faire en sorte que cela n'arrive pas. C'est la raison pour laquelle nous travaillons avec Énergie NB, et nous obtiendrons la meilleure entente pour les gens de notre province parce que nous savons comment négocier la meilleure entente possible. Voilà la différence.

LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, où est le leadership du premier ministre lorsqu'il est question de la révision de la *Loi sur les langues officielles*? Les recommandations des commissaires, dans la révision, ont été présentées et terminées en décembre 2021, mais l'an dernier, juste avant que nous prenions une pause pour Noël, il n'y avait rien — rien — de la part du premier ministre en ce qui concerne une réponse aux recommandations. Maintenant, il y a un projet de loi qui représente un recul et une gifle au visage de la communauté linguistique minoritaire de notre province. Le premier ministre renonce à ses responsabilités lorsqu'il est question des langues officielles.

Ma question est la suivante : Pourquoi la révision de 10 ans était-elle incluse dans la *Loi sur l'éducation* et pourquoi la *Loi sur les langues officielles* était-elle citée comme une raison positive de l'inclure dans la *Loi sur l'éducation*? L'argument était que nous retirions la

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

politique de l'éducation. Selon la logique du gouvernement, il politise maintenant la *Loi sur les langues officielles*. Quelle est la logique du premier ministre?

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le premier ministre, je suis heureux que le chef de l'opposition ait au moins eu une question de dernière minute qui soit peut-être un peu différente.

Pour la première fois, nous avons mis en place un secrétariat qui analyse les raisons pour lesquelles nous ne faisons pas un meilleur travail chaque jour et chaque année afin de fournir les services auxquels nous nous sommes engagés il y a 50 ans. Je pourrais ajouter, Monsieur le président, que le seul parti qui a vraiment amélioré grandement les choses concernant tout cela pendant ces 50 ans est assis de ce côté-ci de la Chambre. N'est-il pas ironique que le parti qui tire le plus avantage de la division chaque jour soit assis de l'autre côté de la Chambre? Il aime entretenir la division. Eh bien, Monsieur le président, je ne m'excuserai pas de vouloir trouver une façon que nous collaborions en harmonie afin d'atténuer nos différences sans en faire un enjeu politique, mais en en faisant une réalité pour les personnes qui traitent avec des personnes chaque jour dans leur collectivité. Voilà notre objectif. Merci.

M. McKee (Moncton-Centre, chef de l'opposition officielle, L) : Monsieur le président, c'est vrai. Le parti du premier ministre a amélioré les choses lorsqu'il est question de la *Loi sur les langues officielles*, mais ses prédécesseurs auraient honte — honte — de ce premier ministre. Le premier ministre et son gouvernement manquent de vision. Le budget ne fait définitivement rien pour aider les gens du Nouveau-Brunswick.

[Original]

Au contraire, Monsieur le président.

[Traduction]

Au cours des dernières années, le leadership du premier ministre a causé rien d'autre que du chaos dans la province : dans les soins de santé, en fermant des urgences puis en faisant volte-face ; en éducation, en abolissant l'immersion française puis en faisant volte-face ; concernant la *Loi sur les langues officielles* et ce qu'il en fait maintenant ; dans les relations de travail. Année après année, nous avons constaté comment le premier ministre traite les services publics, le personnel infirmier et le personnel enseignant, et au titre du budget, il laisse simplement de côté les personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick. Les gens ne sont clairement pas satisfaits de lui. Le temps a expiré. Le premier ministre a posé la question en février : Dois-je rester ou dois-je partir? Eh bien, Monsieur le président, il doit partir. Nous dirait-il quand il partira?

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M. Higgs (Quispamsis, premier ministre, ministre responsable des Affaires intergouvernementales, PC) : Eh bien, Monsieur le président, je suppose que nous avons tous notre propre définition de « chaos » : la plus forte croissance démographique de l'histoire de la province, ici même en ce moment ; le plus important niveau d'investissement et d'intérêt dans la province que nous n'ayons jamais vu ; une croissance de chaque secteur de la province que nous n'ayons jamais vu ; des augmentations sans précédent des évaluations.

Oui, le tout a apporté son lot de défis. Il y a plus de personnes qui vivent ici. Quand avons-nous déjà vu des achats en ligne de l'extérieur pour ce genre de choses? Bon, nous avons cela au Nouveau-Brunswick parce que les gens veulent être ici. En fait, les chiffres les plus récents indiquent qu'il y a 828 000 personnes. La province n'est pas sur le bord du précipice. À mon avis, le livre devrait changer de titre. Le livre *Au bord du gouffre?* devrait être renommé et réécrit. Il faudrait une nouvelle édition — une nouvelle édition.

Voilà ce qu'est le chaos pour le groupe d'en face — le chaos. Imaginez des gens qui examinent le Nouveau-Brunswick et qui se demandent ce qui se passe au Nouveau-Brunswick. À l'échelle nationale, des gens examinent les possibilités qui sont créées ici, mais l'opposition appelle cela du chaos. J'appelle cela un exemple de progrès. Merci.

Le président (l'hon. M. Oliver) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.